

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION CONJOINTE DES CHEFS D'UMF ET DES MEMBRES DU COMITÉ DU PROGRAMME

Le vendredi 13 février 2015, 8 h 30 à 13h
Local S-116 – pavillon Roger-Gaudry

Sont présent-e-s

Chefs d'UMF

Dre Denise Fréchette (Faubourgs)
Dr Claude Goyette (St-Jérôme)
Dre Angèle Lamarre (St-Hubert)
Dre Marie-Claude Lefebvre (Chef & DLP Mais.-Rosemont)
Dre Isabelle Massé (Chef et DLP La Sarre) visio
Dr Michel Massé (Mont Laurier) visio
Dr Daniel Murphy (Verdun)
Dr Alain Papineau (Maria)
Dre Isabel Rodrigues (Marigot)
Dre Teresa Petraglia (B-Cartierville)
Dre Yolaine Sauvageau (Chef et DLP Amos)
Dr Hugues De Lachevrotière (Chef et DLP Le Gardeur)
Dre Julie Boudreau (Chef et DLP Shawinigan)
Dr Janel Labbé (Trois-Rivières) visio
Dre Josiane D'Amico (Sacré-Cœur)
Dr Jean Pelletier, Dir. du département
Dre Lise Cusson, Adj. dir.
Mme Élisabeth Larouche, Chargée de projet

Invité-e-s

Josée Dubois, Vice-doyenne
Geneviève Bouchard, Adj. à la doyenne

Absent-e-s

Dre Anne Bruneau (Notre-Dame)
Dre Mihaela Ionita (Cité de la Santé)
Dre Milaine Leblanc (St Eustache) -maternité

Membres du Comité du programme

Dre Louise Authier, Dir. du progr.
Dre Isabelle Tardif, Adj. dir. du progr.
Dr Normand Béland (St-Hubert)
Dre Jeanne Bouisset (Faubourgs)
Dr Zahi Khouri (St-Jérôme)
Dre Nathalie Gauvin (Trois-Rivières)
Dre Ariane Murray (Verdun)
Dr Martin Potter (Maria)
Dre Sylvie Boulianne (Sacré-Cœur)
Dre Lynne Nadeau (CLS, rempl. Dre Mélanie Leblanc)
Dr Bruno Pelletier (Adj. Mais.-Rosemont)
Dre Catherine St Jean (Adj. DLP et adj. Chef La Sarre) visio
Dre Geneviève Dequoy (Notre-Dame)
Dre Louise Lemay (St-Eustache)
Dre Karine Sabourin (Mont-Laurier) visio
Dre Gabrielle Nadon
Dre Lyne Ménard, resp. dév. professoral
Dre Isabelle Montplaisir, dir. progr. compétences avancées
Dre Catherine Quesnel, repr. RPRL & RRSPUM
Dre Valérie Charbonneau, Table des résidents-coordo.
Dr Jordan Volpato, Table des résidents-coordo.
Dr René Wittmer, Repr. AMRM et FMRQ
Mme Mylène Héroux, Coordinatrice académique

Absent-e-s

Dre Andréanne Côté, Dir. progr. avancé en soins palliatifs
François Bertrand, Resp. enseignement de l'urgence
Gilbert Sanche, Adj. dir. du programme
Dre Leyla Korany, (B-Cartierville)
Dre Nathalie Champoux, Dir. progr. avancé SAPA
Philippe Karazivan, Dir. progr. avancé Clinicien érudit
Martin Vincent, Dir. prog. avancé urgence

1. MOT DE BIENVENUE

Docteur Pelletier souhaite la bienvenue à tous les participants. Il convient que la situation politique, avec le projet de loi 20 (PL20), apporte une grande insécurité au sein de la communauté des médecins enseignants. C'est pourquoi, il tient à faire une brève mise à jour des actions entreprises par les quatre facultés de médecine, en complément aux bulletins « *Info loi 20* » publié régulièrement depuis décembre dernier.

- Un comité stratégique est en place à l'Université de Montréal (UdeM). Celui-ci fait des recommandations à la doyenne afin de lui fournir un argumentaire lors de ses interventions avec ses vis-à-vis des autres facultés.
- Plusieurs échanges inter facultaires ont eu lieu entre les quatre doyens.
- Une rencontre avec le ministre Barrette n'a pas donné les résultats escomptés. Bien que le ministre ait acquiescé à la demande de formation d'un comité de réflexion sur PL20 et les impacts du Cadre de gestion GMF-U, dans les faits, les responsables au ministère n'ont pas donné suite à cette demande.

La discussion sur le PL20 étant à l'ordre du jour, Dr Pelletier informe les participants qu'il y aura des échanges et une discussion sur les actions à venir.

2. SUIVI DU CADRE DE GESTION DES GROUPES DE MÉDECINE FAMILIALE UNIVERSITAIRE (GMF-U)

2.1 Échange avec le MSSS et information sur Comité intégration et de suivi

Docteur Pelletier fait part des échanges entre les doyens des quatre facultés et les responsables du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), Dr Louis Couture et Dr Antoine Groulx. Les doyens ont demandé un moratoire sur le cadre de gestion GMF-U. Ils ont eu une fin de non-recevoir. Le Cadre de gestion est là pour rester avec essentiellement les mêmes dispositions qu'on y retrouve actuellement. D'autre part, les doyens ont été informés qu'un Comité intégration et suivi du Cadre de Gestion GMF-U devrait être formé. Et, comme l'indique sa dénomination, ce comité aura pour mandat de faire le suivi auprès des facultés et d'y intégrer les changements nécessaires. Ce Cadre de gestion GMF-U est un outil interne et ne sera pas discuté lors des interventions pour le PL 20, à la Commission parlementaire.

2.2 Préoccupations des chefs d'UMF et DLP

Le Cadre de gestion des GMF-U suscite de nombreuses inquiétudes et questions :

- Comment seront gérées les ressources en lien avec les informations connues du Cadre de gestion GMF-U? Réponse : la base est celle du Cadre de gestion GMF et ensuite le Cadre GMF-U s'applique.
- Le désengagement du MSSS, pour la pédagogie, amènera une grande perte de professionnels. Ce constat est partagé par plusieurs. Dr Pelletier précise que les recteurs sont sensibilisés à cet état de fait.
- Peut-on aller chercher les budgets des professionnels au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)? Dr Pelletier croit que la bataille doit se faire au MSSS.
- L'enseignement de la communication et de la relation d'aide assuré par les professionnels est essentiel pour le programme de résidence en médecine de famille. On se demande si les CSSS pourraient laisser les ressources en place en les finançant à même leur budget. Il est suggéré que les vices-doyens exécutifs envoient une lettre aux DG d'établissement et transmettent cette demande. Par ailleurs, l'obligation d'abolir les postes, selon le Cadre de gestion GMF-U, ne sera pas effective avant le 31 mars 2017.
- La perte de ressources humaines dans les UMF, pourrait mettre en péril les futurs agréments d'UMF.

2.3 Présentation des impacts du Cadre de gestion GMF-U sur les UMF

Les Chefs d'UMF ont complété un tableau estimant les impacts de l'application du Cadre des GMF-U sur les ressources humaines et financières locales.

Les pertes estimées pour le réseau des UMF de l'Université de Montréal sont :

| Ressources professionnelles | | | |
|------------------------------------|--------------|-------------|---------------|
| TITRE D'EMPLOI | PERTE | GAIN | IMPACT |
| Infirmière clinicienne | 8.5 | 6.2 | -2.3 |
| Infirmière auxiliaire | | 35 | +35 |
| Psychologue | 11.7 | | -11.7 |
| Travailleur social | 0.3 | 5.4 | +5.1 |
| Sexologue | 1.2 | | -1.2 |
| IPSPL | 5 | 3 | -2 |
| Nutritionniste | 3.4 | | -3.4 |
| Physio et kiné | 2.1 | | -2.1 |
| Inhalothérapeute | 0.6 | | -0.6 |
| Pharmacien | 4.1 | 1.8 | -2.3 |
| Agent de recherche | 1.2 | | -1.2 |

| Ressources administratives | | | |
|--|--------------|-------------|---------------|
| TITRE D'EMPLOI | PERTE | GAIN | IMPACT |
| Soutien administratif | 19.5 | 9 | -10.5 |
| Agent d'amélioration continue de la qualité (AACQ) | | 8.5 | +8.5 |

3. LOI 10 ET PROJET DE LOI 20

3.1 Loi 10

Docteur Pelletier fait un retour sur l'adoption de la loi 10. Il déplore l'utilisation du bâillon à l'Assemblée nationale. Il mentionne que pour effectuer un changement d'une telle importance dans le réseau de la santé, le ministre aurait dû faire place à plus de consultations, et ce, dans un processus démocratique de concertation du milieu.

Par la nouvelle loi 10, les CISSS et CIUSSS seront créés et les Agences de santé et de services sociaux (Agences) seront abolies. Près de 6 000 postes cadres seront affectés dans les Agences et les établissements de santé du réseau, et à terme, 1 300 postes cadres seront abolis. Les conseils d'administration (CA) seront dissous au 31 mars. Ils passeront de 183 à 30 CA et les nouveaux membres seront nommés en septembre seulement. Il y aura de un à deux représentants des médecins enseignants sur les CA, et ce, pour les établissements à vocation universitaire. Les nouveaux PDG devraient être nommés d'ici la fin février 2015. D'autre part, les contrats d'affiliation seront maintenus avec les universités.

Docteur Pelletier est d'avis que les changements de personnel cadre auront un impact sur les projets en cours dans les UMF, tels que l'implantation des DMÉ et de l'Accès adapté. Il ajoute, que pour le moment, il est difficile d'évaluer les impacts sur les patients.

3.2 Projet de loi 20

Docteur Pelletier revient sur les actions récentes du comité stratégique de l'UdeM et des échanges entre doyens, vice doyens et les directeurs de DMFMU des quatre facultés.

Il mentionne que plusieurs rencontres du comité stratégique de l'UdeM ont eu lieu ainsi que des échanges entre les facultés et de multiples appels pour finaliser la position inter facultaire avant le 10 février où une conférence téléphonique avait lieu avec Dr Louis Couture et Dr Antoine Groulx du MSSS. Malgré l'insistance des doyens, il y a un refus du MSSS à surseoir à l'application du cadre GMF-U et à former un comité sur le PL20. Les doyens constatent l'absence totale de collaboration du MSSS dans tous les dossiers.

La commission parlementaire débutera le 24 février. Les doyens ainsi que les directeurs ont été invités individuellement. Ils ont décidé de s'unir et de présenter un mémoire commun. Celui des doyens sera présenté le 25 février et celui des directeurs de département le 19 mars. Il y a eu mobilisation des responsables des communications des quatre facultés pour établir un plan de communication. Au moment où l'on se parle, les doyens ne se sont pas entendus pour l'embauche d'une firme de consultants.

Docteur Pelletier ajoute que la FMOQ a préparé une contre-proposition au PL20 pour l'accessibilité sans coercition. Dans cette proposition, il n'y a rien qui concerne l'enseignement. Dr Pelletier a tenté de joindre le président de la FMOQ, mais sans succès.

Une période d'échange est ouverte. Dre Cusson mentionne que les autres points à l'ordre du jour sont reportés afin de laisser place à la discussion sur le PL20.

Les chefs d'UMF et les membres du comité du programme de résidence en médecine de famille ont discuté des actions à prendre. Un consensus s'établit sur les points suivants :

- Envoyer une lettre commune de tous les Chefs d'UMF des quatre facultés au ministre Barrette, au Premier-ministre et aux médias;
- Poursuivre la mobilisation des quatre facultés, des 50 UMF, des équipes en milieu hospitalier, de la FMRQ et des médecins d'urgence;
- Impliquer la FMRQ et l'Association des étudiants qui s'expriment par ses représentants présents à la rencontre. Ils appuient les décisions et les moyens de pression;
- Informer rapidement et efficacement le grand public et les députés;
- Mettre de l'avant nos valeurs d'enseignement et notre mission de former les médecins de l'avenir;
- Planifier une action marquante à très court terme. Plusieurs propositions sont mises de l'avant, mais il faudra valider la faisabilité et les conséquences légales;
- Tester auprès des équipes d'UMF et des départements de médecine générale des établissements la possibilité de faire des actions massives;
- Être présents en grand nombre à la commission parlementaire et chorégraphier notre intervention;
- S'assurer que les positions des médecins enseignants soient convergentes avec la FMOQ.

Docteur Pelletier propose une réunion d'urgence dans chaque milieu d'enseignement afin d'évaluer la possibilité d'entreprendre des actions dès la semaine prochaine.

Afin de s'assurer que les autres facultés soient d'accord avec cette démarche, Dr Pelletier apportera ce point à la conférence téléphonique des directeurs de département à 15 h cet après-midi. Par la suite, il communiquera avec les Chefs d'UMF, en début de semaine prochaine, afin de partager le plan d'action qui découlera de ces échanges.

5. MOT DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT – DR JEAN PELLETIER

Docteur Pelletier remercie les participants. Il termine cette réunion spéciale en ces termes : « Le prochain mois s'annonce intense, il ne sera jamais dit que nous avons baissé les bras! Nous comptons les uns sur les autres pour faire connaître nos valeurs et notre vision de l'avenir ». Il réitère l'importance de la mobilisation des 50 UMF à travers le Québec et de rester unis avec les quatre facultés afin de parler d'une seule voix.

6. VARIA

Point d'information :

La vice-doyenne est venue partager les informations concernant le plan de communication des prochaines semaines. Elle fait part de tous les efforts déployés pour faire valoir l'importance du rôle des médecins enseignants auprès du ministre Barrette et réitère le support de la direction de la Faculté.

Jean Pelletier, M.D.
Directeur du département de médecine
de famille et de médecine d'urgence

Le 13 février 2015

JP/el